

REVUE DE PRESSE R.L. DE FEVRIER 2017

Loisirs : Ogy-Montoy-Flanville : l'ASLC lance deux nouvelles activités

03/02/2017



Comme ici du côté de Sarre-Union en Alsace, un atelier de feutrage de la laine va voir le jour à Ogy-Montoy-Flanville

L'Association sports, loisirs et culture d'Ogy-Montoy-Flanville lance deux nouvelles activités.

Sophrologie. Les séances sont dispensées par Diane, sophrologue, à la salle communale de Montoy-Flanville, les lundis de 19 h à 20 h, sauf en période de vacances scolaires. Le début des séances aura lieu le lundi 27 février. Le coût, jusque fin juin, est de 75 €, avec possibilité de régler en deux chèques. Pour les inscriptions, il faut contacter Annette au 06 74 23 45 26. L'inscription sera définitive après la première séance d'essai. Se munir d'un tapis de gym.

Atelier feutrage de la laine. C'est une initiation au feutrage de la laine pour y insérer un savon. Les séances auront lieu tous les 1er lundis du mois de 14 h 30 à 15 h 30 ainsi que les 1er mardis du mois de 18 h 30 à 19 h 30 dans la Maison des associations de Montoy-Flanville. Le coût est de 2 € par savon réalisé. Le matériel à prévoir se compose d'une serviette éponge, d'un récipient supportant l'eau chaude et d'un savon. Les inscriptions sont prises par Évelyne au 06 01 96 33 96.

Pour participer à ces deux nouvelles activités, une adhésion auprès de l'association sports, loisirs et culture, d'un montant de 5 €, sera demandée si la famille n'est pas encore adhérente.

M. Louis Dalbin

14/02/2017



OGY-MONTOY-FLANVILLE. – M. Louis Dalbin est décédé en son domicile lundi 13 février à l'âge de 72 ans.

Né à Treignac en Corrèze le 21 septembre 1944, il avait épousé Mme Marie Thérèse Maire le 9 juillet 1971 à Montoy-Flanville. De leur union sont nés quatre enfants, Emmanuel, Martine, Laurence et Catherine, et cinq petits-enfants, Manon, Eva, Alexis, Noé et Luca.

Facteur à la retraite, M. Dalbin était conseiller municipal, fonction qu'il assurait depuis de nombreux mandats. Il était également sympathisant et adhérent de l'Association des anciens combattants.

La messe d'enterrement sera célébrée jeudi 16 février, à 14 h 30, en l'église de Retonfey, suivie de l'inhumation.

Nos condoléances à la famille.

L'idée de sortie : Ogy-Montoy-Flanville : les InTempor'Elles au cabaret

16/02/2017



Depuis quelques années, le groupe sillonne les routes de France et du Luxembourg

Le groupe les InTempor'elles est composé de trois artistes passionnés de musique. Depuis quelques années, ils sillonnent les routes de France et du Luxembourg. Les deux musiciens multi-instrumentistes, Claire Amélie Pancher et Jean Sébastien Grunfelder sont les auteurs des arrangements uniques et surprenants qui révèlent leur étonnante puissance créatrice. Christiane Mantovani, de sa voix chaude et sensuelle, interprète à merveille les différents styles qui alternent dans leur récital. Un son original et envoûtant accompagne des chansons de Gainsbourg, Brassens, Nougaro et bien d'autres. Les InTempor'Elles entraînent le public dans un grand voyage musical. Ils seront à la salle communale de Montoy-Flanville le vendredi 24 février à partir de 20h30, invités par le comité des fêtes.

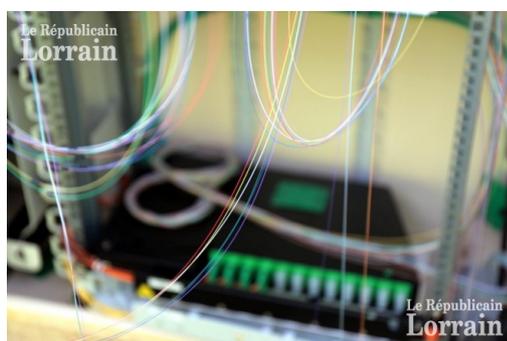
L'entrée est à 10 €, gratuit pour les moins de 18 ans.

Les réservations sont ouvertes dès maintenant au 03 87 76 74 10 ou par mail : comitedesfetes.mf@sfr.fr

INTERCOMMUNALITÉ : Haut Chemin-Pays de Pange : le très haut débit plus vite que prévu

21/02/2017

Dès avril 2018, sept communes supplémentaires seront équipées de la fibre optique pour accéder à Internet. En très haut débit.



Colligny-Maizery, Ogy-Montoy-Flanville, Marsilly, Retonfey, Silly-sur-Nied et Courcelles-Chaussy, les sept communes de la communauté de communes Haut Chemin-Pays de Pange qui seront connectées.

Des agents habilités et identifiés vont sillonner ces sept villages pendant deux mois. Leur rôle : identifier les réseaux existants pour étudier par où faire passer la fibre pour l'amener devant chaque habitation. Il y aura un raccordement par boîte aux lettres. Les habitants sont prévenus, afin d'éviter toute confusion avec des cambrioleurs à la fausse identité, mais sont invités à rester vigilants. Sachez qu'aucun agent ne demandera à rentrer au domicile des particuliers.

De septembre à décembre, la fibre sera déployée à raison de 400 à 1 000 m par jour, par voie souterraine ou aérienne, selon la configuration des lieux.

Pour l'ensemble des sept communes, elle partira d'un nœud de raccordement qui sera installé à Silly-sur-Nied.

Ce sera la douzième plaque déployée par Moselle Fibre sur les 49 prévues dans le département de la Moselle.

Après un gel commercial de trois mois, les particuliers qui le souhaiteront pourront souscrire une offre de raccordement, dès le mois d'avril 2018, auprès des fournisseurs d'accès. Il s'agira, pour l'opérateur retenu individuellement par chaque foyer, de tirer un fil du trottoir à la maison.

Pour l'heure, Orange a déjà confirmé qu'il proposerait une offre commerciale. Les autres opérateurs doivent encore se positionner. Leurs différents tarifs de raccordement à chaque foyer et leurs prix spécifiques d'abonnement seront connus au lancement de la commercialisation, au printemps 2018.

« L'ensemble des sept communes disposera du même service, au même moment, avec la même qualité de débit », précise Roland Chloup, président de la communauté de communes Haut Chemin-Pays de Pange, à l'origine de l'initiative.

**« Le même service, au même moment,
avec la même qualité de débit »**

Ogy-Montoy-Flanville : un CCAS est créé

23/02/2017

Suite à la fusion entre Ogy et Montoy-Flanville, le conseil municipal a décidé de la création d'un CCAS étant donné que la population est passée à plus de 1 500 habitants. Le CCAS est constitué d'un président, Eric Gulino, maire, d'un vice-président et de membres du conseil municipal ainsi que de membres nommés. Lors de cette première réunion, il a fallu procéder à l'élection du vice-président. Monique Guillaume, 4e adjointe au maire, en charge de l'action sociale, a été élue à ce poste. Le CCAS étant doté d'un budget autonome, les membres ont eu à voter le budget. Après avoir pris en considération toutes les charges relevant du CCAS, les membres ont voté le budget de fonctionnement en recettes et dépenses pour un montant de 250 935,77 €.

Le CCAS est composé de trois commissions : enfance et jeunesse, seniors et prévention solidarité. La commission enfance et jeunesse dispose du plus gros budget, soit 224 285,77 €. Ce montant comprend la gestion du périscolaire ainsi que les accueils de loisirs sans hébergement durant les vacances scolaires.

La commission seniors dispose d'un budget de 21 650 €. Ce montant est destiné aux repas annuels qui seront de l'ordre de deux, un à Montoy-Flanville et un à Ogy ainsi qu'aux activités organisées le jeudi pour les seniors à partir de 65 ans.

Le deuxième repas sera en remplacement du goûter qui avait lieu auparavant.

Un montant de 5 000 € a été attribué à la commission solidarité prévention, dans le cadre de formation aux gestes de premier secours, du plan canicule et divers.